



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Versailles, 26 octobre 2018

Direction régionale
des affaires culturelles d'Île-de-France

Unité départementale de l'architecture et du
patrimoine des Yvelines

Affaire suivie par : Benjamin BOURDIOL
Tél : 01 39 50 54 09
Courriel : frederique.bonnal@culture.gouv.fr

Réf : BB/FB/ D-2018 - 231

L'Architecte des Bâtiments de France
Adjoint au chef de l'Unité départementale de
l'architecture et du patrimoine des Yvelines

à

Hôtel de Ville
Monsieur le Maire Pierre FOND
BP 275
78506 SARTROUVILLE CEDEX

Objet : SARTROUVILLE
Projet de modification n° 7 du PLU

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le dossier de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de Sartrouville et je vous en remercie.

Après examen du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je formule un avis favorable au projet de modification envisagé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

L'Architecte des Bâtiments de France
Adjoint au chef de l'UDAP des Yvelines

Benjamin BOURDIOL